

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Madame Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice
Ruelle de Notre-Dame 2, CP
1701 Fribourg

Fribourg, le 21 septembre 2015

Prise de position sur la révision totale de la loi d'application de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LALDFR)

Madame la Conseillère d'Etat, Directrice,

Le Parti démocrate-chrétien fribourgeois (ci-après le PDC) vous remercie de l'associer à la consultation et de lui permettre de se prononcer sur la révision mentionnée en rubrique.

Nous avons le plaisir de vous soumettre ce qui suit :

Articles 3 Autorités d'exécution, 12 Direction et 27a Direction en charge de xxx

Le principe d'attribuer la charge de la surveillance à une autre direction est salué et, par conséquent, l'ajout de la variante d à l'article 3 et des différentes variantes pour les articles 12 et 27a.

Article 5 Composition

Afin d'assurer la représentativité des différentes branches de production et des régions, le PDC est d'avis que la commission AFC doit impérativement compter 4 agriculteurs titulaires.

Article 9 Prévention des conflits d'intérêts

Les membres de la commission AFC provenant du milieu agricole doivent pouvoir faire des acquisitions nécessitant une autorisation d'acquisition au sens de la LDFR et/ou nécessitant une autorisation pour la prise en affermage d'immeuble ou de parties d'immeuble d'une entreprise agricole dans le sens de la législation sur bail ferme agricole pour autant que le dossier n'ait pas été traité au sein de la commission ou que celui-ci n'ait pas eu connaissance de la possibilité d'acquisition ou location par sa fonction de membre de la commission. Il va de soi que lorsqu'une décision ou prise de position sera donnée par rapport au dossier il devra se récuser.

Article 11 Service

Le PDC salue cette solution.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez au présent courrier et en réitérant notre reconnaissance, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, Directrice, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le PDC du canton de Fribourg

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'André Schoenenweid'.

André Schoenenweid
Président du PDC fribourgeois

Pour tout renseignement :

- André Schoenenweid, Président du PDC fribourgeois, 079 230 60 83
- Christian Ducotterd, président de la Commission agriculture du PDC fribourgeois, 079 476 48 45